

LETTRE D'INFOS DE COURCHEVEL

ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTIONS MUNICIPALES ET BUDGET 2026



JEAN-YVES PACHOD, MAIRE

ÉDITO

Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

Le dimanche 22 mars dernier, vous avez choisi de nous renouveler votre confiance afin de poursuivre, ensemble, le travail engagé au service de notre commune. Avec un taux de participation de 65,1 %, vous vous êtes fortement mobilisés lors de ce scrutin, témoignant ainsi de votre intérêt et de votre attachement à la vie locale. Je vous en remercie chaleureusement. Je souhaite également saluer l'implication des assesseurs, des bénévoles et des agents communaux qui ont contribué au bon déroulement de ces élections.

Dans un contexte national et international marqué par de nombreuses incertitudes, cette adhésion traduit votre volonté de préserver une action locale cohérente et tournée vers l'avenir. Cette fonction m'honore autant qu'elle m'engage. Être maire, c'est écouter, entendre les attentes, les propositions, mais aussi les désaccords et parfois les déceptions. Je continuerai à être attentif à chaque situation.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous souhaitons faire du logement l'une de nos priorités : poursuivre l'accès au logement permanent, développer celui des saisonniers et favoriser la rénovation du parc immobilier. Cela conditionne notre capacité à maintenir une vie locale active, à accueillir durablement des familles, et à permettre à chacun de vivre et de s'épanouir dans nos villages, dont nous connaissons la qualité de vie exceptionnelle. Des projets importants ont déjà été engagés ces six dernières années, mais nous devons désormais les accélérer.

Notre deuxième priorité sera de poursuivre avec détermination les démarches engagées afin que Courchevel redeviennne pleinement décisionnaire de son domaine skiable. Il est essentiel que notre commune puisse agir sur les sujets qui concernent son avenir et son économie pour les générations futures. Nous devons rester maîtres de notre destin, et je le répète, Courchevel n'est pas à vendre.

Enfin, je veux réaffirmer que je serai le maire de tou(te)s les habitant(e)s. Avec l'équipe municipale, celles et ceux qui ont choisi de poursuivre cet engagement à mes côtés comme celles et ceux qui ont rejoint notre liste, nous continuerons à travailler avec sérieux et disponibilité.

J'invite également chacune et chacun à prendre toute sa place dans la vie locale, associative, citoyenne et économique de notre station. Ensemble, préservons notre cadre de vie unique et continuons de faire rayonner Courchevel comme une destination iconique en France et dans le monde.

**Le maire de Courchevel,
Jean-Yves PACHOD.**

Sommaire

Élections municipales	2-7
Budget 2026	8-10
Tribune d'expression	11
Le temps fort de l'intersaison.....	11
Agenda et état civil.....	12

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Yves PACHOD

ADJOINT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

David DEREANI

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe de SAUVERZAC

RÉDACTION

Émeline d'ORCHYMONT-CHERRIER

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Courchevel, Instapades Studio, Aubry BERTIN,

JaneBand, Courchevel Tourisme, Geoffrey VABRE

MISE EN PAGE : Marion CLASTRES

PARUTION : PRINTEMPS 2026

TIRAGE : 2 650 ex.

IMPRIMERIE : l'Edelweiss

DISTRIBUTION : ESAT Albertville

Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable
avec des encres végétales.

Faites le tri, ce bulletin est recyclable !



POUR SUIVRE TOUTE
L'ACTU EN DIRECT,
TÉLÉCHARGEZ **ILLIWAP**,
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats, orientations et organisation du nouveau mandat



Les dimanches 15 mars et 22 mars, les électeur(trice)s de Courchevel se sont rendu(e)s aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal ainsi que les membres qui représenteront la commune au conseil communautaire de ValVanoise. Jean-Yves PACHOD, le maire sortant, a été réélu à **48 %**.

Deux mois après les élections, les commissions et comités consultatifs ont été constitués, et les délégations attribuées.

La nouvelle équipe municipale est désormais installée pour travailler sur les sujets prioritaires incluant la poursuite de projets en cours et, ensuite, mettre en œuvre les premières orientations de mandat.

Résultats électoraux

1978 inscrit(e)s sur les listes électorales



VOTE POUR L'ÉLECTION DU MAIRE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

Trois listes ont fait campagne pour ces élections municipales :

- **Vivre Courchevel ensemble**
menée par monsieur Jean-Yves PACHOD ;
- **Agir avec vous pour notre commune**
conduite par monsieur Armand MONGELLAZ ;
- **Une vision pour Courchevel**
menée conjointement par madame Isabelle MONSENEGO et monsieur Lucien CORDEL.

PREMIER TOUR

- Jean-Yves PACHOD : **45 %**, soit 573 voix
- Armand MONGELLAZ : **29 %**, soit 372 voix
- Isabelle MONSENEGO : **27 %**, soit 342 voix

65,1 % de participation

1 287 suffrages exprimés

SECOND TOUR

- Jean-Yves PACHOD : **48 %** soit 608 voix - **18 sièges**
- Armand MONGELLAZ : **28 %**, soit 346 voix - **3 sièges**
- Isabelle MONSENEGO : **24 %**, soit 301 voix - **2 sièges**

63,4 % de participation

1 255 suffrages exprimés

PHOTO P. 2 : RÉUNION D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL LE 27 MARS 2026

Organisation du conseil municipal et du conseil communautaire

L'organisation du conseil municipal est structurée autour de chacun des aspects de la vie locale et intercommunale dont les adjoint(e)s au maire et certain(e)s conseiller(ère)s sont délégataires (urbanisme, petite enfance, vie locale, sports et événements, etc.).

Ces sujets sont ensuite répartis par **commissions, comités consultatifs et par organismes** (municipaux, paramunicipaux et extérieurs). Ces groupes de travail permettent d'étudier les dossiers, d'en discuter les modalités et de préparer les délibérations présentées ensuite en conseil municipal.

En parallèle, la commune est représentée au sein de la **communauté de communes Val Vanoise**, qui regroupe neuf communes : Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Courchevel, Feissons-sur-Salins, Le Planay, Les Allues, Montagny et Pralognan-la-Vanoise. Cette intercommunalité gère **des compétences mutualisées**, notamment :

- l'aménagement du territoire : urbanisme (SCOT, PLU ou carte communale), sous réserve du transfert effectif par les communes ;
- les actions de développement économique : gestion des zones d'activités, soutien au commerce, promotion du tourisme (avec spécificités pour les communes classées) ;
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ;
- les services essentiels : collecte et traitement des déchets, assainissement des eaux usées, gestion de l'eau potable ;
- la protection de l'environnement et les actions de maîtrise de l'énergie ;
- le soutien à l'offre de soin (maison de santé de Bozel) ;
- la gestion de compétences mutualisées : actions culturelles, mobilité, transport, petite enfance, périscolaire, soutien financier en faveur des collégien(ne)s et lycéen(ne)s, des seniors, etc.

Le conseil communautaire pour le mandat 2026-2032 a été installé le 13 avril (photo ci-dessous) et est présidé par Jean-Yves PACHOD.





Nouveau mandat, projets et orientations

Rencontre avec Jean-Yves PACHOD

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous représenter ?

J'ai été motivé par l'idée de poursuivre les sujets amorcés au cours du mandat 2020-2026. Ce qui est stimulant dans chaque projet, c'est de le suivre et de le mener à son terme. Certains mettent cinq à six ans à aboutir et, à ce titre, me représenter signifiait pouvoir finaliser tout une série de projets. Parmi ces dossiers, l'échéance des Jeux olympiques et paralympiques est déterminante. Nous avons participé à la décision de les accueillir. Être au conseil municipal en 2030 représente, pour tout le conseil qui m'accompagne, un accomplissement et c'est aussi une récompense du travail fourni par les équipes municipales.

Le nouveau conseil mêle des élu(e)s déjà rompu(e)s à l'exercice et de nouveaux visages.

Comment fédère-t-on cette équipe ?

En effet, au sein de la liste que j'ai conduite, une quinzaine de conseiller(ère)s souhaitaient repartir. Plusieurs d'entre nous comptent déjà trois, quatre ou cinq mandats à leur actif. Il est essentiel d'accompagner les nouveaux talents, notamment les jeunes, afin de préparer la relève. Quand on monte une équipe, il faut la soutenir et rester avec elle pour assurer la continuité, la formation et ainsi lui donner des clés de réussite au long terme.

Quelles sont vos priorités dans les 6 à 12 prochains mois ?

La première concerne le logement permanent. Il faut lancer rapidement des actions concrètes pour répondre aux besoins. La deuxième porte sur le renouvellement de la concession d'exploitation du domaine skiable. Ensuite, ce sont les Jeux olympiques et paralympiques. Il faut clarifier l'organisation et se mettre en ordre de marche. Il reste quatre ans pour travailler sur des projets essentiels tels que l'ascenseur valléen, le village olympique ou encore les travaux du site des tremplins. Nous travaillons également sur une vision à long terme avec Courchevel 2046, pour définir l'avenir du territoire dans les vingt prochaines années, notamment sur l'environnement, le logement, l'emploi et le cadre de vie.

Sur le plan touristique, il y a toujours une volonté forte de développer la saison d'été, d'effectuer un travail de promotion pour aller séduire, notamment, les propriétaires de résidences secondaires. Nous n'avons pas à rougir de nos infrastructures, et notre expertise en matière d'organisation d'événements n'est plus à démontrer, ce qui constitue une bonne base pour développer une saison estivale solide.

À moyen terme, plusieurs projets structurants sont en cours : le pôle santé de Courchevel 1850, la réfection de la façade du Forum ou encore la réflexion sur la rénovation de la Croisette. Les travaux d'aménagement et de reprise des réseaux de la rue Sainte-Blandine à Courchevel Moriond ont débuté. A suivi la mise en séparatif des réseaux de La Corbière et de Villarnard.

À quelles attentes exprimées par les habitant(e)s souhaitez-vous répondre rapidement ?

Les habitant(e)s se plaignent principalement des travaux impactant le cadre de vie. Ils sont indispensables car de nombreux bâtiments, anciens, sont aujourd'hui des passoires énergétiques. Cependant, nous devons mieux les encadrer. Nous allons renforcer la réglementation et améliorer le suivi des chantiers, notamment avec davantage de contrôle, éventuellement en renforçant les effectifs de la police municipale. L'objectif est de trouver un équilibre entre activité économique et qualité de vie.

Le 13 avril dernier, vous avez été élu à la tête du conseil communautaire. Que représente cette responsabilité pour vous et en quoi ce rôle est-il stratégique pour le territoire ?

Cela implique de travailler à l'échelle du territoire et pas seulement de la commune. Cette responsabilité permet de porter des projets communs et d'accompagner les communes plus petites. Ce rôle est essentiel pour assurer la cohésion territoriale. Par exemple, dans le cadre de certains investissements importants ou de certaines compétences, la coopération entre communes est un atout incontestable.

Quels sont les sujets déjà abordés pour la communauté de communes ?

Plusieurs sujets sont d'ores et déjà engagés à l'échelle intercommunale, en lien avec les six vice-président(e)s. Parmi les priorités figurent le développement de logements pour les habitant(e)s et les saisonnier(ère)s travaillant pour l'intercommunalité, la création d'un garage pour les gros véhicules (engins de voirie, camions poubelle, etc.), d'une cuisine centralisée pour les écoles, les crèches et le portage de repas à domicile pour les personnes dépendantes, ainsi que la réhabilitation de la déchetterie du Carrey et de la gestion de l'eau et de l'assainissement. En parallèle, certains projets doivent avancer à un rythme soutenu en raison des échéances de 2030. C'est le cas du village olympique et des infrastructures nécessaires aux exigences du COJOP (Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques) et de la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) pour bénéficier des subventions associées.

Quelle est votre ambition pour la commune à l'issue de ce mandat ?

L'ambition est de construire un territoire durable et attractif autour de trois points centraux : résoudre la question du logement, développer la saison d'été et améliorer le cadre de vie. Il s'agit de réfléchir à l'avenir avec une vision à long terme, notamment à travers le projet Courchevel 2046.

Quel message souhaitez-vous adresser aujourd'hui aux habitant(e)s ?

Je veux dire aux habitant(e)s de croire en l'équipe aujourd'hui en place. Nous sommes motivé(e)s, engagé(e)s et passionné(e)s. J'insiste sur l'importance de la stabilité, du travail dans la durée et de toujours mener des échanges constructifs et bienveillants. Il faut privilégier le collectif, s'impliquer, proposer et participer à la vie locale. Je suis le maire de toutes et tous, à l'écoute de chacun(e), et quiconque peut venir nous rencontrer pour échanger et proposer des idées.

“
ÊTRE AU CONSEIL MUNICIPAL EN 2030 REPRÉSENTE, POUR TOUT LE CONSEIL QUI M'ACCOMPAGNE, UN ACCOMPLISSEMENT UNIQUE. C'EST AUSSI UNE RÉCOMPENSE DU TRAVAIL FOURNI PAR LES ÉQUIPES MUNICIPALES.

CONSEIL MUNICIPAL

MANDAT 2026 - 2032

Document établi conformément à l'ordre légal décrit par l'article L 2121-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

LES ÉLU(E)S DE LA LISTE « VIVRE COURCHEVEL ENSEMBLE »



Jean-Yves PACHOD
Maire



Dominique CHAPUIS
1^{er} adjointe
Affaires générales, ressources humaines, finances, commande publique, Courchevel Emploi, sports, événements et associations sportives.



Jean-Luc RUFFIER-LANCHE
2^e adjoint
Travaux et bâtiments, voirie et déneigement.



Virginie PERRET
3^e adjointe
Domaine skiable, développement durable et transition écologique, aménagement paysager, cadre de vie, environnement, agriculture, forêts, citoyenneté.



Laurent SETIEY
4^e adjoint
Urbanisme prévisionnel, opérationnel et réglementaire, ERP, affaires foncières, contentieux, SCOT, publicité, enseignes et préenseignes, grands projets et rénovations structurelles des bâtiments.



Manon LAZZARONI
5^e adjointe
Logements permanents, santé, handicap, autonomie, vie associative locale.



David DEREANI
6^e adjoint
Culture, patrimoine, communication, vie scolaire.



Martine PARROU
Conseillère municipale



Claude ALLEMOZ
Conseiller municipal délégué
Petits travaux, réseaux, mobilier urbain.



Marie-Noëlle PERRIER
Conseillère municipale



François CREMONE
Conseiller municipal



Marc LAZZARONI
Conseiller municipal



Béatrice CHEVALLIER
Conseillère municipale déléguée
Mobilité, circulation, petite enfance.



Thierry MUGNIER
Conseiller municipal délégué
Tourisme, sécurité, vidéosurveillance.



Claude CHEDAL-ANGLAY
Conseiller municipal



Amélie CONTAMINE
Conseillère municipale déléguée
Organisation événementielle, animations des villages et hameaux, aménagement de la montagne (site de la Rosière, refuges, etc.).



Lorelei RODRIGO
Conseillère municipale



Alba BUI
Conseillère municipale

LES ÉLU(E)S DE LA LISTE « AGIR AVEC VOUS POUR NOTRE COMMUNE »



Jean-Luc CHERRIER
Conseiller municipal



Laurence CHEVALLIER
Conseillère municipale



Anne-Sophie JACQUIN
Conseillère municipale



Isabelle MONSENEGO
Conseillère municipale



Véronique BÉNÉDICTE
Conseillère municipale

LES ÉLUES DE LA LISTE « UNE VISION POUR COURCHEVEL »

LES COMMISSIONS ET ORGANISMES

Le maire est président de droit des commissions municipales et des comités consultatifs. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, mais rendent des avis destinés à aider le conseil municipal lors de ses délibérations.

Les commissions municipales obligatoires

	MEMBRES
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Représentante du maire : Dominique CHAPUIS Titulaires : Jean-Luc CHERRIER - Laurent SETIEY - Claude ALLEMOZ Suppléant(e)s : Anne-Sophie JACQUIN - Claude CHEDAL-ANGLAY - François CREMONE
COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS LOCAUX	Représentante du maire : Dominique CHAPUIS Titulaires : Jean-Luc CHERRIER - Laurent SETIEY - Claude ALLEMOZ Suppléant(e)s : Anne-Sophie JACQUIN - Claude CHEDAL-ANGLAY - François CREMONE
COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES	Amélie CONTAMINE - Marie-Noëlle PERRIER - Marc LAZZARONI - Laurence CHEVALLIER - Véronique BÉNÉ

Les commissions municipales

	MEMBRES
URBANISME	Laurent SETIEY - Dominique CHAPUIS - Marc LAZZARONI - Claude ALLEMOZ - Marie-Noëlle PERRIER - François CREMONE - Thierry MUGNIER - Martine PARROUR - Laurence CHEVALLIER - Isabelle MONSENEGO
TRAVAUX ET RÉSEAUX	Laurence CHEVALLIER - Véronique BÉNÉ - Marc LAZZARONI - Jean-Luc RUFFIER-LANCHE - Dominique CHAPUIS - Béatrice CHEVALLIER - Claude ALLEMOZ - Martine PARROUR - Claude CHEDAL-ANGLAY - François CREMONE - Alba BUI
FINANCES ET PROSPECTIVES	L'ensemble du conseil municipal
ACHATS	Titulaires : Jean-Luc CHERRIER - Laurent SETIEY - Claude ALLEMOZ - Dominique CHAPUIS Suppléants : Anne-Sophie JACQUIN - Claude CHEDAL-ANGLAY - François CREMONE
AGRICULTURE, FORÊTS, AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE	Laurence CHEVALLIER - Virginie PERRET - Lorélei RODRIGO - David DEREANI - Amélie CONTAMINE - Marc LAZZARONI
PETITE ENFANCE, CADRE DE VIE, SANTÉ, CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE	Anne-Sophie JACQUIN - Béatrice CHEVALLIER - Manon LAZZARONI - Dominique CHAPUIS - Amélie CONTAMINE - Alba BUI
AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE	L'ensemble du conseil municipal
COMMUNICATION, PRESSE, PROTOCOLE, AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE	Véronique BÉNÉ - David DEREANI - Manon LAZZARONI - Amélie CONTAMINE - Thierry MUGNIER - Marie-Noëlle PERRIER
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT	Jean-Luc CHERRIER - Virginie PERRET - Lorélei RODRIGO - Jean-Luc RUFFIER-LANCHE - Claude CHEDAL-ANGLAY - Alba BUI - Manon LAZZARONI
MOBILITÉ	Anne-Sophie JACQUIN - Béatrice CHEVALLIER - Lorélei RODRIGO - Amélie CONTAMINE - François CREMONE

Les comités consultatifs

Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout sujet d'intérêt communal, concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ils sont composés d'élus, de membres extérieur(e)s ou bien de représentant(e)s des associations locales. Les membres élu(e)s sont nommé(e)s par le conseil et les membres extérieur(e)s sont nommé(e)s par arrêté du maire.

	MEMBRES
SÉCURITÉ DES PISTES	Marc LAZZARONI - Jean-Luc RUFFIER-LANCHE - Virginie PERRET - Amélie CONTAMINE - Claude CHEDAL-ANGLAY - Anne-Sophie JACQUIN Nomination des 24 membres extérieur(e)s à venir
SPORT, ÉVÉNEMENTS, ANIMATION, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	Dominique CHAPUIS - Amélie CONTAMINE - Claude CHEDAL-ANGLAY - Martine PARROUR - Marie-Noëlle PERRIER - François CREMONE - Lorélei RODRIGO - Manon LAZZARONI - Anne-Sophie JACQUIN Nomination des 5 membres extérieur(e)s à venir
AFFAIRES SCOLAIRES ET ÉDUCATIVES	David DEREANI - Martine PARROUR - Marie-Noëlle PERRIER - Virginie PERRET Nomination des 6 membres extérieur(e)s à venir
CIRCULATION, SÉCURITÉ, STATIONNEMENT ET SIGNALISATION	Béatrice CHEVALLIER - Thierry MUGNIER - Marc LAZZARONI - Claude CHEDAL-ANGLAY - Claude ALLEMOZ - Jean-Luc RUFFIER-LANCHE - François CREMONE - Jean-Luc CHERRIER Nomination des 3 membres extérieur(e)s à venir
EXPLOITATION DU FUTUR CONTRAT D'EXPLOITATION DU DOMAINE DE MONTAGNE	Jean-Luc RUFFIER-LANCHE - Marc LAZZARONI - Virginie PERRET - Amélie CONTAMINE - Thierry MUGNIER - Claude CHEDAL-ANGLAY Nomination des 2 membres extérieur(e)s à venir

Autres

Organismes et établissements municipaux ou paramunicipaux

Les organismes municipaux et paramunicipaux sont des structures liées à la commune qui assurent des missions d'intérêt public local. Les deux premiers font partie directement de la municipalité, tandis que les suivants sont juridiquement distincts mais étroitement associés. Ils permettent de mettre en œuvre les politiques locales et de gérer des services (logement, transport, action sociale, développement économique, etc.).

	REPRÉSENTANT(E)S
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE COURCHEVEL PARC AUTO	7 représentant(e)s du conseil municipal 3 représentant(e)s des usagers du service public local : 3 représentant(e)s des associations ou organismes, commerçant(e)s intéressé(e)s par la gestion du service public
Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	4 représentant(e)s du conseil municipal Nomination des 4 membres extérieur(e)s à venir
COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC* COURCHEVEL TOURISME	Thierry MUGNIER , président Jean-Yves PACHOD , vice-président 8 membres titulaires et 8 membres suppléant(e)s 8 membres extérieur(e)s titulaires et 8 membres extérieur(e)s suppléant(e)s parmi les hébergeur(euse)s, commerçant(e)s, restaurateur(trice)s, écoles de ski, agences immobilières et remontées mécaniques
Conseil d'administration de l'EPIC* Aquamotion Courchevel	3 représentant(e)s du conseil municipal 1 personne extérieure au conseil municipal

*EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial

Organisme extérieur

ORGANISME	REPRÉSENTANTS
SDES Syndicat départemental d'énergie de la Savoie	1 représentant(e) du conseil municipal

Établissements publics de coopération intercommunale

ORGANISME	REPRÉSENTANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE	Jean-Yves PACHOD , président Dominique CHAPUIS , 5 ^e vice-présidente 4 conseiller(ère)s communautaires

Consulter toutes les informations :

www.mairie-courchevel.com / Ma mairie / Les commissions et organismes

Budget 2026

L'établissement du budget communal constitue un **moment central de la vie locale** : il traduit, en chiffres, les **orientations et priorités de la municipalité pour l'année**. En 2026, en raison des élections municipales, le budget a été voté en deux temps : en janvier pour assurer le fonctionnement de l'activité municipale, et en avril, après les élections, en prenant en compte les résultats 2025. Il peut toutefois être ajusté en cours d'exercice afin de tenir compte des évolutions et des nouveaux besoins.

Le budget se compose de deux sections :

- La **section de fonctionnement** concerne les dépenses et recettes liées à la gestion courante des services et des équipements municipaux.
- La **section d'investissement**, elle, regroupe les opérations qui contribuent au **développement et à l'équipement** du territoire.

À côté du budget principal, la commune dispose également de **budgets annexes** pour certaines activités spécifiques (Courchevel Parc Auto, altiport, ZAC Côté Moriond, refuge du Grand Plan).

RÉSULTATS 2025	
À la fin de l'année 2025, la commune présente une situation financière excédentaire :	
EN FONCTIONNEMENT :	EN INVESTISSEMENT :
+ 63,27 M€	+ 69,29 M€

Tour d'horizon du budget 2026

INVESTISSEMENT
59 118 190 € consacrés aux projets
<i>Voir le détail des projets p. 10</i>
+ 86 920 805 € → GRANDS PROJETS (appellation de la réserve depuis 2024)

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

Ces investissements sont financés principalement par :

- Les excédents des années précédentes : **76 045 292 €**, soit 52,07 %
- Le transfert de la réserve depuis le budget de fonctionnement vers l'investissement : **61 513 703 €**, soit 42,12 % (voir page suivante)
- Recettes propres (subventions, remboursements de prêts accordés, etc.) : **8 480 000 €**, soit 5,81 %

TOTAL RECETTES = 146 038 995 €

OÙ VA L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

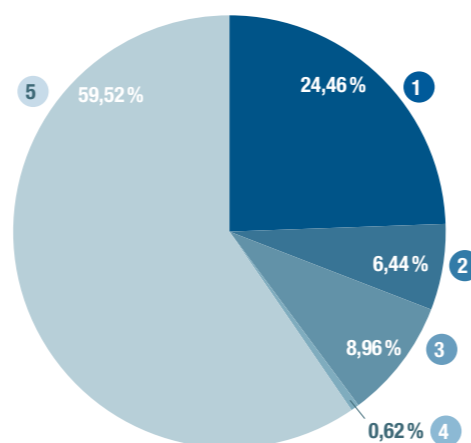
Les principales dépenses concernent :

- Bâtiments, équipements de voirie et aménagements : **35 721 970 €**, soit 24,46 %
- Équipements sportifs et touristiques (études et analyses préalables à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, patinoire, halle sportive des Grandes Combes, VTT, piste de luge) : **9 404 400 €**, soit 6,44 %
- Autres investissements (matériel de transport: dameuses, fraises, acquisitions immobilières) : **13 088 820 €**, soit 8,96 %
- Remboursement de la dette : **903 000 €**, soit 0,62 %

TOTAL : 59 118 190 €

+ GRANDS PROJETS
(appellation de la réserve depuis 2024) :
86 920 805 €, soit 59,52 %

TOTAL DÉPENSES = 146 038 995 €



FONCTIONNEMENT

47 268 994 €

→ **ÉQUILIBRE RÉEL** : totalité des dépenses et des recettes calculées sans le virement à la section d'investissement.

+ 61 513 703 € → **RÉSERVE/virement à la section investissement pour financer les projets** (voir page précédente).

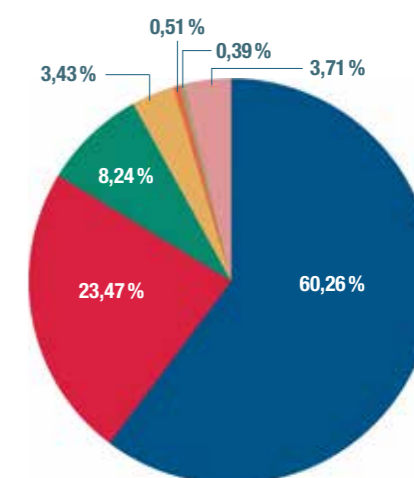
Ce budget permet de financer les actions municipales, les salaires des agents et les aides aux associations et services publics (tourisme, CCAS, équipements, etc.).

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

- Fiscalité (impôts et taxes) : **28 486 276 €***, soit 60,26 %
- Revenus de services et de gestion assurés par la commune : stationnement horodateurs, occupation du domaine public, équipements, patinoire, Gymnasium, haltes garderies) : **11 092 000 €**, soit 23,47 %
- Dotations versées par l'État : **3 892 904 €**, soit 8,24 %
- Revenus des placements financiers : **1 620 000 €**, soit 3,43 %
- Amortissement des subventions (étalement des subventions reçues) : **240 000 €**, soit 0,51 %
- Atténuation des charges (refacturation du personnel aux autres budgets annexes de la commune, exemple : Courchevel Parc Auto : **185 000 €**, soit 0,39 %
- Équilibrage avec l'exercice antérieur : **1 752 814 €**, soit 3,71 %

TOTAL RECETTES = 47 268 994 €

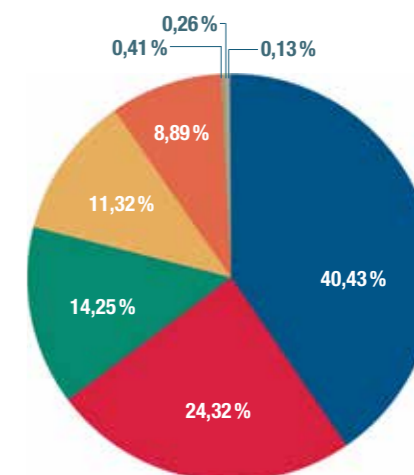
* Ce montant n'a pas évolué. C'est un maintien volontaire qui s'inscrit dans la continuité des engagements du conseil municipal : maintenir une gestion rigoureuse sans augmenter la fiscalité.



OÙ VA L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

- Charges générales : fonctionnement de la commune (frais liés à l'énergie, maintenance, entretiens, honoraires, prestataires, organisation, déneigement, transport urbain par câble, navettes, etc.) : **19 112 284 €**, soit 40,43 %
- Personnel : **11 495 293 €**, soit 24,32 %
- Charges de gestion : Office de tourisme, subventions aux associations, Aquamotion, CCAS, SDIS, etc. : **6 736 901 €**, soit 14,25 %
- Reversements : taxe de séjour, taxe de remontées mécaniques et fonds de péréquation intercommunal (mécanisme de redistribution et de solidarité financière entre territoires) : **5 350 000 €**, soit 11,32 %
- Amortissement des immobilisations (étalement des investissements) : **4 200 000 €**, soit 8,89 %
- Dotations aux provisions : **192 316 €**, soit 0,41 %
- Charges financières (intérêts de la dette) : **122 000 €**, soit 0,26 %
- Charges exceptionnelles : **60 200 €**, soit 0,13 %

TOTAL DÉPENSES : 47 268 994 €



BUDGETS ANNEXES

En complément, la commune gère des budgets annexes pour certaines activités (parkings, zones d'aménagement, équipements spécifiques), permettant un suivi précis de ces opérations.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	OBSERVATIONS
ALTIPORT	1,8 M€	1,6 M€	
CPA (2 700 places de parking)	2,4 M€	3,9 M€	
ZAC CÔTÉ MORIOND (reste un lot à vendre)	700 000 €	1,3 M€	Budget créé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC ; une fois le dernier lot vendu et les derniers travaux de voirie effectués, le budget sera clos.
REFUGE DU GRAND PLAN			Récemment passé en régie municipale. En cours de création.

Aperçu des projets validés ou lancés en 2026

Logements

→ ACQUISITION DE 10 LOGEMENTS PERMANENTS ET SAISONNIERS EN VEFA (VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT) AU LAC BLEU

La commune acquiert sur plan des logements intégrés à un programme privé, en laissant au promoteur la charge de l'opération, pour devenir à terme propriétaire de biens neufs, sans avoir eu à conduire elle-même le projet immobilier.

3,5 M€

→ PROGRAMME DE 13 LOGEMENTS AUX LUGEURS, À COURCHEVEL 1850

Un projet de construction de treize appartements saisonniers supplémentaires (T1). Les travaux supposeraient une surélévation de l'existant au niveau de la fourrière. La livraison de ce projet est évaluée pour 2027.

3,8 M€ correspondant au coût total des opérations.

Mobilité

→ GARE ROUTIÈRE

Déplacement depuis la Croisette à l'entrée de Courchevel 1850, rue des Tovets, en phase d'études.

1,6 M€ montant susceptible d'évoluer.

→ POURSUITE DE L'INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE).

Une vingtaine de bornes seront installées dans plusieurs points de la commune.

250 000 €

Cadre de vie et aménagement du territoire

→ REPRISE DES RÉSEAUX ET RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT, RUE SAINTE-BLANDINE À COURCHEVEL MORIOND

Les travaux, débutés en avril, sont prévus jusqu'à juillet.

1,3 M€ (= part communale uniquement + 310 000€ TTC payés par Val Vanoise pour les travaux relatifs aux eaux usées et potables)

→ CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES À COURCHEVEL LA TANIA

dans le bâtiment Moretta et aménagements d'espaces publics (trottoirs et espaces verts).

638 000 €

Santé

→ CRÉATION DU PÔLE SANTÉ ET RÉNOVATION DE LA FAÇADE DU FORUM,

à Courchevel 1850, dans le cadre de l'appel d'offres commun. Le concours est lancé et l'architecte a été sélectionné.

1,8 M€ pour la maîtrise d'œuvre et 200 000 € de frais de concours attribués aux candidat(e)s, sur le budget 2026. Le coût global de l'opération (travaux + études) s'élève à **26,5 M€** sur la durée totale du projet.

Tourisme, sports et événements

→ AMÉNAGEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après la création de la piste d'enduro Pradam entre Courchevel Village et Courchevel Le Praz et de la mise en place du pumptrack à Courchevel Village, la commune poursuit le développement du deux-roues avec la création de deux nouvelles pistes de VTT, à Courchevel Moriond et à Courchevel 1850 dans le secteur des Chenus, prévues pour l'été 2027. Les pistes de vélo de descente existantes ont été améliorées.

À cela s'ajoutent le développement d'autres équipements sportifs tels que les sentiers, la piste de luge de Courchevel 1850 à Courchevel Village qui sera entièrement scénarisée pour l'hiver 2026-2027 ou encore la création d'une fresque peinte pour habiller la tour des juges des tremplins.

1,1 M€



→ HALLE SPORTIVE DES GRANDES COMBES

Le concours pour la halle sportive des Grandes Combes à Courchevel Village a été lancé et l'architecte sera sélectionné dans les mois à venir.

2 M€ pour la maîtrise d'œuvre sur le budget 2026. Le coût global de l'opération (travaux + études) s'élève à **12,8 M€** sur la durée totale du projet.

→ CHANGEMENT DE LIEU DES TERRAINS DE PADEL DE SAINT-BON

Dès cet été, les terrains de padel seront aménagés sur le site d'Aquamotion.

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3 500 habitant(e)s, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitant(e)s. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du conseil municipal qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020.

Laurence CHEVALLIER, Jean-Luc CHERRIER et Anne-Sophie JACQUIN (Agir avec vous pour notre commune)

Nouvellement élu(e)s, nous avons été accueilli(e)s par l'équipe majoritaire dans un climat de bienveillance que nous tenons à souligner.

Les membres de notre groupe sont désormais engagés dans le travail municipal, en siégeant au sein de 12 commissions ainsi qu'à la Communauté de communes Val Vanoise.

En ce début de mandat, nous constatons une réelle qualité d'écoute, au-delà des différences d'appartenance. Nous espérons que cet esprit constructif pourra se maintenir dans la durée, malgré les divergences qui peuvent exister sur certains dossiers.

Lors du conseil municipal public du 28 avril, nous avons toutefois exprimé notre désaccord en votant contre les premières étapes administratives liées à la future déclaration d'utilité publique (DUP) de l'ascenseur valléen. Nous poursuivrons notre engagement en défendant nos positions avec clarté et en veillant à vous tenir informés régulièrement à travers les bulletins municipaux.

Isabelle MONSENEGO et Véronique BÉNÉ (Une vision pour Courchevel)

La contribution du groupe « Une vision pour Courchevel » ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Le temps fort de l'intersaison

Les Vogues Festival du développement durable #3

du 17 au 21 juin



ATELIER CHANT DES OISEAUX, AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO) - LES VOGUES #1

Du 17 au 21 juin, retrouvez le festival « Les Vogues » #3 à Courchevel.

Pour cette troisième édition, la commune réaffirme son engagement en faveur des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la haute montagne. Grâce à une programmation variée, elle invite chacun à mieux comprendre, à découvrir et à préserver la richesse du territoire.

Au programme : ateliers créatifs, sensibilisation à la biodiversité, yoga, pilates, cuisine, jeux nature, films, conférences, etc.
Cinq jours d'animations gratuites pour explorer les enjeux durables en montagne tout en partageant des moments conviviaux.

Tout le programme :
WWW.MAIRIE-COURCHEVEL.COM / DÉVELOPPEMENT DURABLE / LES VOGUES

Calendrier des événements et animations

MAI

30/05
FÊTE DE LA MINJON
Saint-Bon

JUIN

11/06
CONSEIL MUNICIPAL
Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

13/06
OPÉRATION MONTAGNE PROPRE
Rendez-vous à Courchevel Le Praz

17/06
OPÉRA POUR ENFANTS ET GOÛTER
Médiathèque, Courchevel Le Praz

DU 17/06 AU 21/06
LES VOGUES
FESTIVAL DES INITIATIVES
DURABLES #3
Courchevel Le Praz

19/06
FÊTE DE LA SAINT-JEAN
Courchevel Le Praz

23/06
KERMESSE DES ÉCOLES
Gymnase l'Envolée
Courchevel Le Praz

30/06
REPAS DES SÉNIORS
Salle du K120, Courchevel Le Praz

JUILLET

DU 03/07 AU 05/07
PUNTA COURCHEVEL
Courchevel 1850

LES 10/07 ET 11/07
ALTIFEST
Courchevel Le Praz

12/07
BJÖRKA X3 COURCHEVEL
Courchevel

DU 12/07 AU 17/07
FESTIVAL DE THÉÂTRE
« LES 3 COUPS »
Courchevel La Tania



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

OUVERTURE DE LA STATION 3 JUILLET

03/07 > 30/08
OUVERTURE DU SERVICE DES
NAVETTES

04/07 > 30/08
OUVERTURE DES REMONTÉES
MÉCANIQUES

04/07 > 30/08
OUVERTURE DU BIKE PARK
Courchevel 1850

04/07 > 30/08
BAIGNADE SURVEILLÉE
AU LAC DU PRAZ
Courchevel Le Praz

05/07 > 26/08
OUVERTURE DE LA PISCINE
DE LA TANIA
Courchevel La Tania

08/07 > 28/08
OUVERTURE DE LA PATINOIRE
DU FORUM
Courchevel 1850

13/06
RÉOUVERTURE ESTIVALE
D'AQUAMOTION
Courchevel Village

29/06 > 28/08
OUVERTURE DU GYMNASIUM
Courchevel 1850

13/07
BAL DU 13 JUILLET
FÊTE NATIONALE
Courchevel Le Praz

14/07
GALA DE PATINAGE
Courchevel 1850

19/07
FÊTE DES BÛCHERONS
Courchevel La Tania

21/07
FÊTES MUSICALES DE SAVOIE
Courchevel 1850

26/07
MILLET XTRAIL COURCHEVEL
Courchevel

LES 26/07 ET 27/07
FÊTE DE LA MADELON
Courchevel Le Praz

29/07
COURCHEVEL SYMPHONIES
LUMIÈRES
Courchevel Le Praz

État civil

MARIAGES

Mars 2026
Hermine TRANIE et Oscar COURBIT

Avril 2026
Laura GUIGNER et Florian PIOT

Les informations du calendrier sont non contractuelles, consultez régulièrement les sites internet www.mairie-courchevel.com et www.courchevel.com pour connaître les dernières mises à jour.